

■ Sarreguemines

Musée de la Faïence et Moulin de la Blies, *Les fabuleux destins de l'Usine 4. Métamorphoses d'un site*, du 23 mai au 27 décembre 2026

La faïencerie de Sarreguemines, à l'instar de ses cousines lorraines, est l'une des industries manufacturières qui a contribué au renom de la Lorraine au cours des XIX^e et XX^e siècles. Installée au cœur de la ville, l'usine n° 4 est peu à peu devenue l'unique unité de production de la faïencerie dans la seconde moitié du XX^e siècle. Elle est modernisée et se transforme progressivement en une usine performante, à la pointe de la technologie. Les ateliers perpétuent un savoir-faire faïencier reconnu mondialement. Dans un contexte économique internationalisé et malgré plusieurs tentatives pour relancer l'activité, l'usine ferme définitivement ses portes en 2007. Devenue friche industrielle, elle attire, entre autres, des artistes venus de toute la grande région. Sur les murs des anciens ateliers apparaissent de nouvelles formes d'expression, traces colorées dans un lieu abandonné mais toujours vivant. L'exposition propose de découvrir les

multiples vies de ce lieu : son histoire, les transformations de ses ateliers, les graffs contemporains et les objets retrouvés lors des travaux — parfois inattendus, parfois émouvants témoins d'une activité brusquement interrompue.

■ Thionville

Musée de la Tour aux puces, *200 ans de lumière : l'aventure photographique. Bicentenaire de la photographie*, du 21 mai au 24 octobre 2026

Cette exposition conçue par les archives municipales de Thionville propose un regard sur l'histoire photographique locale et sur la manière dont la photographie a accompagné l'évolution du territoire et de ses habitants. À travers des images anciennes et contemporaines, elle raconte un passé proche, parfois oublié, mais toujours vivant dans les paysages, les visages et les lieux.

Vosges

■ Remiremont

Archives municipales, *L'eau à Remiremont, du Moyen Âge*

***au XIX^e siècle*, du 21 avril au 30 août 2026**

À travers des documents authentiques, des photographies anciennes et des récits, l'exposition retrace l'évolution des usages de l'eau et son rôle dans la vie quotidienne. Histoire des fontaines, des bains publics, des piscines, ainsi que la construction de ces infrastructures. L'exposition met également en lumière des anecdotes et faits insolites, offrant un regard vivant et accessible sur ce patrimoine essentiel.

■ Saint-Dié-des-Vosges

***Françoise Malaprade, le mur, la peinture*, du 23 mai au 23 août 2026**

Quel autre musée était tout désigné pour exposer en forme d'hommage, presque deux ans après sa disparition, l'œuvre de Françoise Malaprade (1934-2024), dont *Empreintes*, composée de trois reliefs en béton brut, anime les murs du musée construit par Travaglini au cours des années 1970 ? Cet ensemble est caractéristique de l'œuvre de cette peintre qui travaille d'abord en lien avec l'architecture. On se souvient que sa première réalisation, alors qu'elle est fraîche émoulue de

l'école des beaux-arts de Nancy est une véritable fresque pour le centre régional d'éducation physique et sportive (CREPS) à Essey-lès-Nancy (1963). Viennent ensuite, durant les années 1970-1980, de nombreux reliefs en béton sur des édifices construits en Lorraine par Dominique Louis, Henri Prouvé, Claude Schrepfer, son époux, Jean-Luc André. Toujours attirée par le mur, Françoise Malaprade réalise par ailleurs les cartons d'immenses tapisseries dont certaines ornent des édifices publics, comme le bureau du préfet de Meurthe-et-Moselle, la salle du conseil de la mairie de Vandœuvre, celle du conseil métropolitain du Grand Nancy ou la chambre régionale des comptes à Épinal. Ce goût pour le monumental n'empêche pas Françoise Malaprade de s'adonner minutieusement à la « peinture de chevalet », avec des réalisations colorées abstraites sur film de polyester mat ou brillant, ce qui confère à ses tableaux un aspect lisse et joyeux dont le musée des Beaux-Arts de Nancy expose plusieurs exemples.

Publications récentes

■ Livres nouveaux

DEPOUTOT (René), *La musique à la cathédrale Saint-Étienne de Metz au XVII^e siècle*, Nancy, Centre de recherche lorrain d'histoire, Publications historiques de l'Est, n° 85, 2025, 228 p. (25 €)

Les études jusqu'alors consacrées au corps de musique du chapitre cathédral de Metz se sont intéressées essentiellement au XVIII^e siècle. Mais qu'en est-il du siècle précédent, « secoué par des conflits, des famines et des épidémies » qui mettent à mal les ressources des chapitres ? Car la musique

dans les cathédrales et collégiales est bien l'affaire des chanoines dont la mission principale consiste à célébrer l'office divin, assurer la permanence de la prière en général et la récitation des heures en particulier ; la connaissance du plain-chant et la capacité à chanter sont donc en principe



requis pour être reçu au sein d'un chapitre.

Pour essayer de combler les nombreuses et importantes lacunes dans les archives capitulaires de Metz (il manque 49 années dans les registres conservés aux archives de la Moselle) et embrasser plus largement un bon siècle et demi d'histoire, du dernier quart du XVI^e siècle à 1720, l'auteur a mobilisé les études consacrées à d'autres chapitres de la région (ceux de la collégiale Saint-Georges et de la primatiale à Nancy, celui de la cathédrale de Toul) et une documentation encore inexploitée ; parmi ces sources, le *Ceremonial de l'église cathédrale de Metz... en l'année 1694* (Metz, chez la veuve de François Bouchard, 1697), qui décrit le rôle des différents acteurs de la Musique dans les célébrations de l'année liturgique, tient une place essentielle.

L'ouvrage s'articule en trois grandes parties. La première s'intéresse à l'organisation du chapitre messin et à la composition de sa Musique : maîtrise et enfants de chœur, chantres, maître de musique, création musicale et orgue. La deuxième traite des relations de la Musique avec celle des autres chapitres, en Lorraine (Toul, Verdun, Nancy) et plus largement dans le royaume de France et la principauté de Liège. La troisième met en exergue le rôle des enfants de chœur d'après le cérémonial de 1694.

Pour chaque corps formant la Musique, l'auteur étudie les modalités de son recrutement et son aire, sa formation, sa production... À défaut d'informations systématiques, les sources permettent d'esquisser quelques tendances prégnantes et des parcours, d'identifier les compositeurs interprétés mais sans que l'on en connaisse précisément les œuvres. La discipline laisse à désirer et d'aucuns s'octroient

des libertés répréhensibles comme l'enseignement de la musique aux « hérétiques » réformés, que pratique le chantré haut-de-contre Jean de Bournonville (à Metz entre 1595 et 1602). Le manque d'assiduité aux offices, la relative indiscipline qui règne au sein du chapitre, que l'on constate ailleurs aussi, et les mœurs relâchées donnant lieu à des scandales récurrents sont soulignés.

Les échanges réguliers du chapitre cathédral de Metz avec ses voisins de Verdun, Toul et Nancy concernent tous les domaines : administratif, politique, ecclésiastique, cérémoniel, musical, matériel, etc. Les musiciens eux-mêmes circulent d'une collégiale ou cathédrale à l'autre, tel Claude Petit-Jean (actif de 1562 à 1592) que les archives mentionnent comme maître des enfants de chœur à la collégiale Saint-Georges de Nancy en 1565, à la cathédrale de Metz en 1571, puis comme maître de chapelle à celle de Verdun en 1571, puis de nouveau à Metz en 1582 ; en 1575, sa renommée déjà bien assise lui vaut d'obtenir du duc Charles III la commande de la musique des funérailles de la duchesse Claude. La zone géographique de recrutement des maîtres de musique s'élargit à toute la France, aux Flandres, Pays-Bas, à l'Allemagne et plus loin encore à l'Italie et à la péninsule ibérique, l'Écosse et l'Irlande, etc., les pratiques et musiciens parisiens jouissant d'un prestige particulier.

Le *Ceremonial de l'église cathédrale de Metz* permet enfin d'identifier précisément, pour la fin du XVII^e siècle, les espaces dédiés à la Musique et leur articulation, la nature du chant, son organisation spatiale et ses registres, le dialogue avec l'orgue, le tout adapté aux différents offices.

Cette étude méthodique est complétée par des annexes particulièrement riches : l'édition d'une sélection de documents d'archives ; les états par année des enfants de chœur, chantres et musiciens, maîtres de musique ; la liste des « livres de musique » offerts au chapitre de Metz (1582-1632).

L'ensemble, dont la richesse et l'exhaustivité ne laissent plus guère d'espace, en l'état actuel de la documentation disponible, à d'autres études sur la période considérée, constitue aussi un ouvrage de référence et un outil méthodologique précieux pour la recherche sur les Musiques des autres chapitres, en France et en Europe de l'ouest.

Hélène Say-Barbey

**HUSSON (Jean-Pierre),
Pour une géographie
sensible, Rennes, Presses
universitaires de Rennes,
coll. Épures, 2026, 120 p.
(10 €)**



« C'est à une position de résistance face aux changements à envisager, et contre l'affolement du temps, que nous invite cet essai. Avec sa conviction profonde : le filtre du sensible est un passeur de frontières nous permettant d'aménager les lieux, les espaces, les territoires et les

paysages afin de transmettre durablement, intelligemment, précautionneusement, le legs reçu au profit de ceux qui nous succèdent. » Le texte qui présente l'ouvrage, en quatrième de couverture, introduit bien à la démarche de l'auteur : une méditation poétique, une flânerie sollicitant les sens en partage. Il se coule dans la forme de l'essai précisément « épuré », telle que l'impose la collection « Épures » des Presses universitaires de Rennes – un texte ramassé et délesté des lourds appareils de notes habituels dans les productions universitaires, propice à l'esprit vagabond qui l'anime. Il est articulé en quatre chapitres au titre éloquent : comment réenchanter nos lieux de vie ; polyphonies territoriales et mobilisation des sens ; mise en récit, démarche géohistorique et artialisation ; la sensibilité en partage.

Dans la première partie, qui représente à elle seule près de la moitié du texte, l'auteur pose en quelque sorte la matrice de sa réflexion en proposant une démarche qui se détache des clés de lecture quantitatives et consuméristes, celles « des paramètres, mesures et indices » (p. 25), pour une approche des territoires qui intègre leur histoire dans toute son épaisseur et fait la part belle à la subjectivité (l'imaginaire, le récit, la perception personnelle, la philosophie aussi) – cette démarche que la bibliographie de l'auteur illustre si bien. Au premier rang des vecteurs d'émotions s'imposent les couleurs, mais aussi la polyphonie des bruits de la nature, lorsque l'on échappe à l'environnement urbain. En partage avec la raison, « [l'émotion] participe à la représentation des lieux » (p. 34). L'auteur invite aussi : d'une part à s'inspirer du théâtre « en bâtissant des scènes à partir de l'évolution de l'intrigue » (p. 44) et en stimulant

ainsi la créativité dans l'analyse ; d'autre part à réagir contre « l'acosmie » née de politiques d'aménagements indifférents à la spécificité de leur environnement – ce qu'il résume en une injonction : « atterrir » – et contre l'instantanéité contemporaine « qui érode nos capacités de récit, d'imaginaire et également nos aptitudes à relativiser, à hiérarchiser, classer » (p. 53-54).

Les trois parties suivantes constituent chacune un développement thématique autour de l'approche sensible, telle que les principes et les contours en ont été définis.

La mobilisation des cinq sens comme sources d'émotions différenciées et complémentaires n'échappe pas à l'autobiographie (les empreintes et réminiscences du passé personnel), à l'affectif de chacun, aux perceptions contrastées et mouvantes qu'ils suscitent dans le temps. Quelle place donner dès lors à l'éagogéographie (concept créé par Jacques Lévy en 1995) et définie comme « une géographie du moi, une posture, un combat, une méthode » (p. 67) qui met en exergue un lien personnel intime avec l'environnement ? Trois pratiques permettent tout particulièrement de construire et nourrir ce lien intime : prendre le temps d'arpenter son environnement à pied ; échapper à l'emprise de l'immédiateté et de la suractivité pour laisser une place à la rêverie ; investir la nuit.

Au-delà d'une confrontation directe des sens à l'environnement, l'approche sensible naît aussi de la parole et du récit, de l'immersion dans la spatio-temporel, de l'artialisation. Le récit « mobilise le verbe, les actes de parler, partager, rêver voire marcher » (p. 80). La géohistoire, comme l'ont bien démontré de nombreux articles de l'auteur, puise dans les cartes,

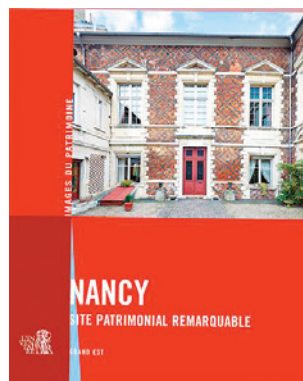
plans et autres documents du passé pour éclairer l'espace actuel en engageant un travail pluridisciplinaire autour de la représentation de cet espace ; ainsi sont valorisées les permanences, soulignées les formes d'inertie, éclairées les trajectoires qui conduisent à la configuration actuelle des lieux (p. 84). « L'art sert d'écriture créative de l'espace », selon la formule de Laurent Grison citée par l'auteur (p. 87), il transfigure les lieux, « propose un autre aspect de la réalité paisible » (p. 91).

Cette exploration des vecteurs du sensible évolue dans la sphère de la perception intime et donc individuelle qui ne saurait, à elle seule, construire une méthode scientifique. La dernière partie s'intéresse donc au partage de l'appréhension de l'espace et de la nature des géographes avec celle portée par d'autres professionnels : les agronomes, les forestiers et les paysagistes pour les espaces naturels ; les architectes et les urbanistes pour un environnement urbain en quête de réenchantement ; mais aussi les soignants avec ces « aventures potagères » menées dans des établissements médico-sociaux comme les EHPAD (p. 103).

En affirmant l'importance fondamentale de « la transdisciplinarité des approches et des échanges à opérer entre les métiers », à laquelle « le filtre du sensible [sert de] passeur de frontières » (p. 113), Jean-Pierre Husson propose une méthode d'analyse et d'étude de notre environnement qui, par-delà les crises, donne des clés pour une transmission durable... et possible, pourvu que les hommes s'approprient pleinement leur capacité à enchanter leur univers.

Hélène Say-Barbey

TRONQUART (Martine), VAXELAIRE (Yann) (dir.), Nancy, site patrimonial remarquable, préfaces de Franck Leroy et Mathieu Klein, Paris, Inventaire général du patrimoine culturel, Images du patrimoine, 2026, n° 335, 144 p. (25 €)



Ce volume superbement illustré nous invite à fréquenter des lieux discrets, peu connus et pourtant essentiels afin d'aborder le patrimoine comme une composante d'un système de ville établi, modifié, transformé sur des temps longs et souhaités prudents afin de décider des aménagements à engager. Le livre met en avant des résultats de recherche dans trois volets de l'image de la cité des Portes d'Or. Il présente des inédits à propos de l'habitat, des édifices religieux, des vestiges militaires. Cette publication accompagne trois anniversaires : les 60 ans de la création de l'Inventaire général en Lorraine, le demi-siècle du secteur sauvegardé de Nancy et enfin un autre demi-siècle pour l'impulsion donnée par André Malraux à la promotion du patrimoine. Le volume propose une orientation bibliographique et un index des artistes qui ont contribué à façonner Nancy.

Les pages de la couverture cartonnée participent pleinement à la compréhension de ce

travail. La page deux montre une vue du peintre-paysagiste Jean-Baptiste Claudot (*Vue de Nancy depuis Beauregard*) puis sur son envers la localisation des 97 sites inventoriés, avec référence à la page où l'édifice est traité. Cette identification fait le distinguo entre les hôtels, les espaces militarisés et les anciens biens d'Église. La troisième de couverture offre une version du plan de La Ruelle et sa légende, avec au verso le témoignage du marchand Georges Aulbery (1617), sa présentation des bastions de Nancy et de son hydro-système de défense.

Mettre en avant les « inconnus » de l'architecture des Lumières invite d'abord à traiter des matériaux vernaculaires exploités à proximité (les calcaires extraits sur le plateau de Malzéville), éventuellement descendus par flottage ou arrivés sur des barges qui accédaient au port du Crosne. Ces usages sont à empiler avec les différentes strates de construction de la cité, de ses boulevards et bastions défensifs. Les analyses dendrochronologiques des bois des charpentes précisent à plusieurs reprises les dates des constructions (p. 62,78). Dans ces deux préambules, les auteurs renouvellent la connaissance de la trame de la cité, affichée ultramontaine à l'aube du XVIII^e siècle, martyrisée par la suite avant de prospérer de nouveau sous Léopold puis Stanislas. Cette trame explique les trois choix qui suivent : le legs défensif, l'empreinte chrétienne, l'essor urbain qui amène à différencier maison et immeuble. Cette copieuse introduction (p. 8 à 33) offre l'opportunité d'exposer et commenter quelques beaux plans, dessins en coupes et estampes indispensables à la compréhension du discours. Pour l'essentiel, ces documents sont inédits ou étaient demeurés confidentiels.

Le texte est fédéré sous le titre « Un patrimoine en images » (p. 35). Le récit croisé de l'historienne et de l'architecte accorde la priorité aux prises de vue retenues dans des angles et des échelles souvent originaux, avec dans ce sillage des estampes, des plans et cadastres anciens. Témoins et voyageurs du XVIII^e siècle ont unanimement associé Nancy à une forteresse bastionnée. Désormais, cette approche est très discrète dans la ville, présente dans le sous-sol du musée des Beaux-Arts, dans les caves ayant conservé des vestiges de contrescarpe (p. 39). Les portes qui fermaient la ville ont presque toutes disparu en perdant leur fonction de défense, de représentation et d'utilité quand elles se confondaient avec les barrières d'octroi. L'arsenal est devenu très discret (p. 43). Les casernes ont été érigées en marge du tissu urbain de l'époque, celles de Sainte-Catherine furent conçues pour abriter 3 600 hommes.

La ville est également sonnante, hérissée de très nombreux clochers, avec autant de nefs, chapelles, oratoires. Chaque couvent dispose alors de son lieu de prière, en particulier les dix fondations installées entre 1615 et 1620, à la suite du concile de Trente (1563) et dans le mouvement de la Réforme catholique. Des couvents ont disparu, ont été « recyclés », furent lotis sur leur marge. Les onze traverses de l'ancien noviciat jésuite servirent de prison, puis de dépôt militaire, enfin d'orphelinat (Saint-Stanislas). L'église des prémontrés devint le temple Saint-Jean (1805) après le transfert de son mobilier à Saint-Sébastien. Depuis 1970, cette église est bien isolée, mal insérée dans les opérations de rénovation urbaines qui modifieraient totalement ce quartier. Des couvents de la Visitation et des minimes devenus le lycée

Henri-Poincaré, il demeure la chapelle de style néo-classique élevée par l'ingénieur Lecreulx (p. 49) et la galerie du cloître, désormais familières des élèves. Semblable destinée concerne les édifices de la congrégation laïque des Orphelines devenus le pensionnat Sainte-Élisabeth, avec au croisement de deux traverses l'église de la Maison des orphelines érigée par Gentillâtre en 1725 (p. 61). Sous le duc Henri II, carmes, franciscains, augustins, dominicains, capucins et jésuites investirent la ville. L'essentiel de leurs églises a été détruit. Ainsi, la rue des Quatre-Églises abritait les annonciades, les « grandes carmélites », les tiercelines et les sœurs du Refuge (la maison hospitalière Saint-Charles). Chaque communauté soumise à la clôture disposait de son lieu de culte (p. 57). De l'assise foncière des dominicains perdurent le nom d'une rue et l'actuelle place des Arts. Cet exemple montre que la ville s'est reconstruite et empiilée sur elle-même. La carte de 1611 et les plans qui courent sur l'ensemble du XVIII^e siècle (p. 52 et 53) méritent d'être comparés, superposés pour apprécier les changements, permanences et capacités d'adaptation et de résilience du tissu urbain. Au cours du XIX^e siècle, les ordres monastiques ont pu être réinstallés. Grâce à Lacordaire, les dominicains reviennent à Nancy, y créent un noviciat, y érigent l'église néogothique de Notre-Dame-du-Chêne (p. 55). En 1860, Léon Vautrin élève l'église de la Doctrine chrétienne (p. 64). En 1874, Prosper Morey fait bâtir une nouvelle église paroissiale Saint-Nicolas. Les implantations religieuses du passé ont souvent été traversières, investissant les cœurs d'îlots urbains pour atteindre plusieurs sorties sur rues et angles de carrefours. Les inventaires révolutionnaires

conservant des plans attestent de ces emprises. Vers 1590, et contre l'avis de ses architectes, le quartier du Chapitre fut imposé par Charles III. Il se situe en deçà de la terrasse armée et non inondable de la Meurthe. Les îlots des maisons canoniales cernent la primatiale. L'édifice sans doute le plus remarquable est l'hôtel du Grand Doyen. Il a été choisi afin d'illustrer la première de couverture. Les détails et décors de cette résidence de style brique-pierre datent de 1607 (p. 78-79).

Le dernier volet du livre s'intitule « habiter la ville ». Il offre des *focus* sur des témoins du charme discret de ce legs architectural : les linteaux segmentaires, les heurtoirs, les grilles d'imposte, les pierres de fondation. Tout débute avec les choix d'embellissement. Ces options concernent les alignements, l'ordonnance et la rectification des façades, les élargissements des rues, l'élimination des goulots d'étranglement, telle la démolition de l'hôtel de Vioménil (p. 30), encore attesté par un rentrant de façade à l'angle de la rue de la Monnaie et de la rue d'Amerval.

Ces chantiers expriment la volonté souveraine. En 1566, Charles III impose déjà sa configuration de la place de la Carrière. Ce fait du prince est surtout appliqué par Léopold puis Stanislas. S'ajoutent à ces changements la création de lotissements, en particulier sur les marges des vastes propriétés religieuses. Ainsi, en 1757, Stanislas oblige les tiercelines à édifier des maisons de rapport avec échoppes, ce qui diminue leurs surfaces de jardin (p. 88) et densifie la ville neuve. Nancy abrite plusieurs générations de beaux hôtels particuliers, des hôtels en enfilade pour les XVI^e et XVII^e siècles, avec cour, communs, puits et fontaines. Les auteurs nous livrent quelques

monographies, celles des hôtels d'Haussonville, de Lillebonne, des Deux-Sirènes (p. 96), de Beauvau (initialement reconnaissable à ses tuiles plates glaciées), de Gellenoncourt, de Martigny où vécut Henri Poincaré et d'autres, plus modestes, parfois souffrant d'étroitesse de façade (Girmont, p. 102 ; Lignéville, p. 105). L'hôtel classique diffère de cette première catégorie. Ces grands édifices datent de la période où s'étoffe le nombre des offices. Ils sont habités par des banquiers, procureurs, chambellans, colonels, grand louvetier, etc. L'ordonnance retient la symétrie, ménage de la place pour faire entrer les carrosses, abriter en fond de cour les écuries, cuisines et remises. Gentillâtre, Héré, Jennesson et une pléiade d'artistes dont les noms se retrouvent à la fin du livre (p. 143) sont les maîtres d'œuvre de ces couplets de raffinement architectural. Dans ce chapitre, les auteurs accèdent aux cours, aux escaliers, aux pièces et à leurs décors – par exemple les vues de Malte dans l'hôtel Le Prudhomme (p. 131). Pour finir sont étudiées les maisons anciennes conservées jusqu'à nous, avec des portes d'entrée décorées d'entrelacs et parfois dominées par une tête d'Inca, des niches d'angles, des grilles d'imposte ouvragées. Parmi ces maisons, signalons celle de Didier Bugnon, ingénieur géographe de Léopold, sise rue du Haut-Bourgeois, ou encore la maison Gormand. La tradition veut que les macarons de Nancy y aient été confectionnés sous la Révolution (p. 135). Ces édifices souvent inspirés du style rocaille recèlent des surprises, par exemple un décor d'escalier en fresque racontant le massacre des saints Innocents (p. 137).

Le livre nourrit l'identité de Nancy, nous fait emprunter des chemins de traverse avec pour

support une iconographie à la fois abondante et très originale. La démarche menée par Martine Tronquart et Yann Vaxelaire est lumineuse, faite de va et vient entre des documents fondateurs et la réalité de la cité ; le plan de La Ruelle de 1611, le plan de Belprey de 1754, le cadastre napoléonien et bien sûr la fidèle mémoire des sols exhumée dans des lectures croisées des archives et des fouilles. L'aventure méritait les dix années d'investigation effectuées pour éclairer des inédits sur le patrimoine bâti des XVI^e- XVIII^e siècles. Bravo.

Jean-Pierre Husson

LAPERCHE-FOURNEL (Marie-José), *L'enfance volée. Viols d'enfants en Lorraine au XVIII^e siècle*, Milhaud, Éditions Beaurepaire, 2026, 113 p. (20 €)



« Enquêter sur les viols d'enfants, étrange projet penseront certains ; ce dernier, en fait, est étroitement lié à l'actualité qui, depuis quelques années, a érigé l'enfance violentée en véritable problème de société. Or l'histoire, faut-il le rappeler, aime poser au passé les questions de son présent ». Ainsi l'auteure introduit-elle d'emblée son travail.

En proposant cette enquête bouleversante, établie à partir

des dossiers de procédures criminelles, d'arrêts criminels et lettres de rémission conservés aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle, Marie-José Laperche-Fournel, spécialiste d'histoire économique, sociale et culturelle, maître de conférence honoraire en histoire moderne (université de Lorraine), mène une nouvelle fois le lecteur au cœur des populations lorraines et barroises du XVIII^e siècle, dont elle connaît si bien le quotidien. Cette fois, en choisissant d'enquêter sur des affaires difficiles, les viols d'enfants qui n'arrivaient que rarement devant les tribunaux, elle inscrit sa démarche dans une actualité dramatiquement riche en la matière, qui a constitué, note-t-elle, « une puissante incitation à la recherche avec l'ambition d'éclairer le présent par le passé ». Une fois posés les questionnements introductifs (définitions des termes, mise en contexte...) et établies les limites d'un tel travail, notamment les difficultés rencontrées pour adopter une juste position, l'auteure propose un ouvrage articulé en trois grandes parties, constituées chacune de plusieurs chapitres qui confèrent toute sa clarté à l'exposé.

La première partie, intitulée « l'innocence saccagée », s'attache au profil des victimes et de leurs agresseurs, ainsi qu'aux configurations dans lesquelles se déroule l'agression sexuelle. Son premier chapitre est consacré aux sources mobilisées, à leurs apports et leurs limites : essentiellement judiciaires, elles sont abondantes. La quête s'annonçait donc, *a priori*, prometteuse. Elle fut pourtant relativement décevante car le viol fait partie des « crimes invisibilisés ». Il constitue un délit rarement porté en justice ; rares, en effet, sont les victimes qui osent porter plainte. En France règne la loi du silence et à

l'époque moderne, précise l'auteure, les plaintes pour viol ne représentent que 1 à 2 % du total des affaires traitées en justice. À quoi s'ajoute une autre difficulté pour l'historien, celle d'identifier les « mots pour le dire » : car, si les termes « viols », « violer » et « violée » sont alors d'un usage courant, ils sont concurrencés par d'autres (« forcer » ou « violenter »), considérés comme moins blessants dans les procès-verbaux.

Dans le second chapitre, « viols et violeurs d'enfants », l'auteure brosse à grands traits les portraits des jeunes victimes et de leurs agresseurs : âge, sexe, provenance sociale, bref, leurs profils, et l'on constate que ceux des violeurs sont mieux documentés que ceux de leurs victimes. Puis elle évoque les circonstances du viol et les modes opératoires utilisés par le violeur. Ses sources sont sûres, les descriptions précises et les témoignages difficiles...

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, « le viol d'enfants devant la justice », l'auteure s'interroge sur les réponses que l'autorité judiciaire apporte au viol d'enfants au XVIII^e siècle. En effet, si les traités juridiques affichent alors une grande intransigeance en la matière, la réalité est tout autre, en raison notamment de la difficulté à réunir des preuves (suspensions à l'égard de la parole enfantine, délai entre le viol et la plainte...) et des insuffisances de l'expertise médicale. La preuve du viol établie, reste ensuite à établir la peine. Là interviennent d'autres facteurs déterminants : le contexte du viol (le violeur a-t-il usé de séduction, de contrainte, de brutalité ? était-il sous l'emprise de l'alcool ?) et l'appartenance sociale des protagonistes, qui influent sur le verdict et donc sur les peines encourues, simple admonestation ou amende, bannissement, galères,

peine de mort, grâce ou disculpation.

La troisième partie, « les violences sexuelles sur mineurs. Perceptions et représentations », évoque la perception différenciée que se fait la société de la violence sexuelle commise à l'égard des mineurs. Ce regard change selon qu'on est la victime ou l'agresseur, selon l'âge de l'agressé et son appartenance sociale. Attitudes et points de vue divergent et révèlent les représentations qu'une époque se fait de la sexualité et la perception qu'elle a de l'enfance. Ici, agresseur et victime ont bien évidemment une perception diamétralement opposée de l'acte. Le coupable se dit innocent et trouve bien souvent son salut dans la fuite. En Lorraine, les frontières sont proches et nul besoin de papiers d'identité pour les franchir ; aussi, un accusé sur cinq, d'après le corpus réuni par l'auteure, est-il jugé par contumace. Ceux qui n'ont pas fui, nient et plaident non coupable.

Alors qu'aujourd'hui le viol est considéré comme un crime, une violence physique et psychique, au XVIII^e siècle il est plutôt perçu comme un crime contre la morale, « un ravissement d'honneur », un vol ; on préfère garder le secret pour « préserver l'honneur » de la victime. Parfois, l'on s'entend avec la famille du violeur ; ainsi les deux familles sauvent-elles leur honneur, quitte à convenir d'un dédommagement financier. Ces « arrangements » peuvent aussi résulter d'interventions du maire ou du curé, soucieux de celer dissensions et perversions chez leurs administrés et leurs ouailles et ainsi de préserver la cohésion de la communauté villageoise dont on connaît par ailleurs l'attitude face au viol grâce aux dépositions des témoins.

« Depuis la nuit des temps, conclut l'auteure, les pratiques